Noal-Pondi Infos

Bulletin Municipal de Noyal-Pontivy

Numéro 2 – Avril 2017 - Trimestriel

Samedi 8 avril 2017, 1ère chasse à l'œuf

Tempête Zeus p4

Budget p6-7

Sécurité p9

SOMMAIRE

Avril 2017	n°page
ÉDITORIAL	3
RÉTRO	4
ENFANCE et JEUNESSE	5
CONSEIL MUNICIPAL	6-7
ÉCONOMIE	8
SÉCURITÉ	9
ENVIRONNEMENT	10
ASSOCIATIONS	11
AGENDA	12

État-civil

Selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, chacun a droit au respect de sa vie privée ; en conséquence, les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches.
En conséquence, si vous souhaitez voir apparaître une naissance, un mariage ou un décès dans la rubrique ÉTAT-CIVIL du «**Noal-Pondi Infos**», merci de le signaler en mairie au service de l'état-civil : un imprimé à remplir et à signer vous sera alors remis. Cet imprimé est également téléchargeable sur le site de la commune :

www.noyal-pontivy.fr

Rubrique : Vivre **Sous-Rubrique :** Formulaires

La Poste

LA POSTE

Lundi au vendredi :
14h15 au 17h30
Levée du courrier : 16h

Samedi :
9h à 12h
Levée du courrier : 10h

Retrouvez l'info de Noyal-Pontivy
www.noyal-pontivy.fr

et

Mairie de Noyal-Pontivy

Horaires déchèteries

Hiver : 1er octobre au 30 avril - Été : 1er mai au 30 septembre

Le Petit Ménec

Horaires d'hiver
Lundi et samedi :
10h à 11h30 et de 14h à 17h
Mercredi et vendredi :
14h à 17h

Horaires d'été
Lundi et samedi :
10h à 11h30 et de 14h à 18h
Mercredi et vendredi :
14h à 18h

Kerponner

Horaires d'hiver
Lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été
Lundi au samedi : 9h à 12h30 et 14h à 18h

Mairie

Place du Manoir
56 920 Noyal-Pontivy
☎ 02 97 38 30 66
E-mail :
mairie@noyal-pontivy.fr

Noal-Pondi Infos +
JANVIER 2017
N°25

Prochain bulletin municipal mi-juillet 2017, semaine 28.

Chaque début de mois, retrouvez le « **Noal-Pondi Infos +** » dans
- les deux boulangeries,
- l'Épicerie,
- la boucherie-charcuterie-traiteur,
- Noal Sports et la mairie.

Directeur de la publication : Marc Kerrien
Responsable de la rédaction : Commission communication
Conception et réalisation : Service communication
Impression : Copyplan Tirage : 1 700 exemplaires
Noal-Pondi Infos est une publication trimestrielle.

NOYAL PONTIVY

Notre feuille de route 2017,

Une gestion équilibrée face à la contrainte,
Une maîtrise des dépenses avec un souci continuel d'économies,
Faire plus avec moins dans l'intérêt des Noyalais.

Après un large débat en commission de finances et en conseil municipal, le budget de la commune a été voté à l'unanimité. Il s'élève à 2 436 099,94 € en investissement et 2 927 100,25 € en fonctionnement, soit un total de 5 363 200,19 €.

Ce budget est ambitieux et montre la volonté de vos élus de préparer l'avenir malgré une baisse importante et continuelle des dotations de l'état moins 175 315,00 € en quatre ans.

Dans les mois qui viennent deux grands chantiers débuteront : l'ancienne maison de retraite et l'aménagement du Valvert.

Ces travaux sont réalisables grâce à un endettement faible de 3,5 années soit 674 € par habitant, nous laissant ainsi des marges de manœuvre, le tout avec des taux d'imposition inchangés depuis douze ans et la volonté expresse de ne pas dépasser les 500 000 € de remboursement du capital et des intérêts de la dette.

Nous pouvons exécuter ces travaux grâce au dynamisme économique des entreprises implantées sur notre commune et grâce à celles de Pontivy Communauté.

Vos élus feront tout pour poursuivre le développement de Noyal-Pontivy.

Annie Le Guével, Adjointe aux finances **Marc Kerrien, Maire**

Lundi 27 février, salle du conseil municipal, mise à l'honneur des agents communaux

Médailles du travail

20 ans de service

Louis Tanguy est entré comme agent d'entretien stagiaire en décembre 1995 puis titularisé en 1997. Depuis 2012 Louis est agent de maîtrise et effectue la maintenance des bâtiments publics, et plus particulièrement la maintenance électrique.

30 ans de service

Jean-Pierre Jamo a débuté sur la commune comme ouvrier professionnel auxiliaire en novembre 1986. Il est titularisé en 1988 comme agent technique et devient adjoint technique principal de 1ère classe en 2010. Depuis de nombreuses années, il gère l'entretien de la voirie communale et du tractopelle.

Départ en retraite

Entrée à la commune de Noyal-Pontivy le 8 janvier 2001 comme agent de service auxiliaire, **Léticia Oliviéro** est titularisée deux ans plus tard. En 2014, elle est adjointe technique principale de 2ème classe. Léticia avait en charge la surveillance de la sieste des maternelles, l'entretien des bâtiments scolaires, plus particulièrement de l'école publique. Elle accompagnait également les enfants sur les temps périscolaires (cantine, garderie).

Depuis la réforme des rythmes scolaires, Léticia mettait en place des animations pour un groupe d'enfants de maternelles, les mardis et vendredis.

Léticia est en retraite depuis le 1er mars 2017 après 16 années au service de la commune et des Noyalais.

Merci Léticia, bonne retraite au Mexique !

La radio RCF Sud Bretagne

Ker'Ânes'Duic | Anim'Noal et la société de pêche | FALSAB

Retrouvez les émissions sur www.rcf.fr gratuitement

Lundi 6 mars, le Bar du Manoir a accueilli la radio RCF pour l'enregistrement de deux émissions. Françoise Morel, directrice adjointe a interviewé des Noyalais impliqués dans l'économie locale, le tissu associatif et la vie religieuse. **« Villages au cœur »** a diffusé du lundi 27 au vendredi 31 mars, les témoignages de M. Kerrien et A-M. Troudet, H. Dombrowski, A. Le Guen et X. Oliviero, M. Mahé et A. Le Poner, J. Allio, I. Jégourel et S. Monnet, F. Marquer.
« Paroisse au cœur » avec le recteur Jean-Claude Dréano a finalement été annulée à cause de la tempête...

La tempête Zeus

Dans la matinée du lundi 6 mars, la tempête Zeus a affecté de nombreux Noyalais et l'environnement communal.
Merci aux agents des services techniques et aux pompiers pour leur réactivité et leur efficacité dans les interventions.

Bâtiments municipaux endommagés

- **Salle de tennis:** 15 tôles de toit cassées
- **Garage CCAS :** ardoises et tuiles faîtières arrachées
- **Terrain de foot :** pare-ballon du terrain C arraché par une tête de chêne ; lisses bétons cassées par un sapin sur la main-courante du terrain A

Sites naturels abimés

- **Valvert :** 46 arbres (aulne, chêne, épicéa)
- **Saint-Arnould :** 15 arbres (chêne d'Amérique, pin sylvestre)
- **Terrain de foot :** 15 arbres (peuplier et sapin)
- **Trois Fontaines :** 3 chênes
- **Arbres sur voirie** dégagés par les services municipaux, pompiers et agriculteurs
- **Hangars agricoles touchés** en campagne

Réseaux électriques et téléphoniques perturbés

- **15 lieux déclarés à Enedis** : poteau béton cassé, fils au sol dont quatre ayant entraîné dans l'urgence, des fermetures de route provisoire (Guénolay, Keroudo, Kerponner, La Belle Étoile)
  42 lieux d'incidents déclarés à Orange dont une douzaine de poteaux cassés plus une trentaine de câbles coupés ou décrochés.

Cérémonie patriotique du 19 mars

Pierre-Vincent Bihoué a présidé la commémoration du 19 mars, journée nationale du souvenir, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Deux frères ont reçu par le président de la FNACA, Robert Jégoux, la Croix du Combattant pour leur engagement en Algérie : l'aîné Joseph Le Berre a servi l'armée de l'air et André a incorporé le 22e régiment d'infanterie.

Inscription aux transports scolaires

Depuis sept. 2016, Pontivy Communauté se charge de l'inscription des élèves, de la délivrance des cartes, du suivi du paiement par les familles et du recueil des demandes de modification de circuits et arrêts.

Fiches d'inscription

Les élèves déjà inscrits l'année dernière recevront courant mai, à domicile, la fiche de réinscription pré-remplie. Pour les élèves faisant leur entrée en 6ème ou nouvellement inscrits dans un établissement secondaire de Pontivy et Mûr-de-Bretagne, les imprimés sont à retirer en mairie ou téléchargeables sur www.pontivy-communaute.bzh **Rubrique** Vivre ici – Transports.

À noter, les élèves qui ne changent pas d'établissement scolaire doivent impérativement conserver leur carte d'une année sur l'autre. Pour contacter le service transport :

transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

Date limite et modalités de paiement

Dans tous les cas, la fiche d'inscription est à retourner remplie au siège de Pontivy Communauté au plus tard pour **Vendredi 9 juin 2017**

Il est conseillé de joindre avec la fiche son règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public et une enveloppe timbrée à votre adresse. Le titre de transport sera retourné par envoi postal.

Pour les familles qui souhaitent régler en espèces ou fin août, des permanences ont lieu à Noyal-Pontivy :

Samedi 26 août 9h-12h

à Pontivy Communauté :

Mercredi 5 juillet	**9h-12h et 14h-17h**
Mercredi 30 août	**8h-12h et 14h-19h**
Samedi 2 septembre	**9h-12h**

ATTENTION : aucune inscription ne sera prise lors de ces permanences.

Les voyages scolaires

École Sainte-Noyale

Du 22 au 27 janvier : 55 élèves des classes de CM1 et CM2 se sont rendus à la Bourboule en Auvergne, afin de découvrir le volcanisme, des activités autour du la neige (ski de descente, luge, chiens de traîneaux, raquettes) ainsi que la fabrication du Saint-Nectaire.

Ce fût une semaine riche en découvertes placée sous le signe de la bonne humeur avec en plus la neige et le soleil.

École Françoise Dolto

Du 6 au 10 mars : 38 élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de découverte « Itinéraire pour la paix », à Asnelles dans le Calvados, afin d'étudier la seconde guerre mondiale et découvrir les plages du débarquement (mémorial de Caen, musée du débarquement ...).

Mardi 7 mars : Arromanches, après la visite du musée sur la construction du port artificiel.

1ère chasse à l'œuf au parc du Coguen

Samedi 8 avril, la 1ère chasse à l'œuf organisée par le Conseil Municipal des Enfants a remporté un vif succès.

196 enfants ont sillonné le parc du Coguen à la recherche des œufs.

BUDGET 2017

Le 13 mars, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget de la commune de l'année 2017.

Le compte administratif 2016 dégage une marge d'autofinancement nette de 446 738,00 € avec un excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 de 560 748,25 € permettant de bâtir le budget d'investissement 2017 sur des bases fiables, solides, pérennes et sincères.

Les chiffres-clés

Budget global de la commune pour 2017 : 5 363 200,19 €

dont **2 927 100,25 €**
consacrés au fonctionnement de la collectivité et aux activités des services

et **2 436 099,94 €**
consacrés à l'investissement, à l'équipement et au remboursement du capital des emprunts.

L'argent de la commune

D'où provient l'argent ?

- **Les produits d'exploitation :** restaurant scolaire, garderie, location de salles,…
- **Les impôts locaux :** la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.
- **Les dotations et les subventions** versées par l'État, le Conseil Départemental et Pontivy Communauté
- **L'emprunt le cas échéant pour finaliser des opérations spécifiques d'investissement.**

Où va l'argent ?

- **Fonctionnement** des services publics de la commune (charges de fonctionnement des services communaux, restaurant scolaire, fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires*, subventions versées aux associations, etc.).
- **Investissements :** travaux dans les bâtiments communaux, voirie, espaces verts, éclairage public et équipements, projets de rénovation.

* Participation financière de la commune pour les écoles : une subvention (facultative) de 56 € est versée par élève habitant la commune : 18 424,00€ + 133 368,95 € (contrat d'association) + 61 676,46 € (école publique) [coût de fonctionnement d'un élève scolarisé sur la commune est de 527,15 €] ce qui représente la somme globale de 213 469,41 €.

Section de fonctionnement (2 927 100,25 €)

Dépenses de fonctionnement par nature (€)

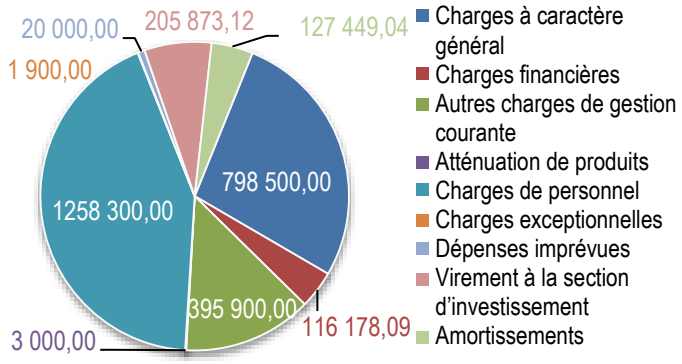

Recettes de fonctionnement par nature (€)

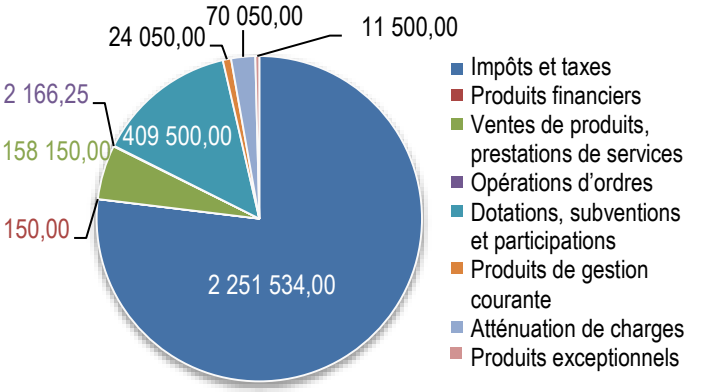

Section d'investissement (2 436 099,94 €)

Dépenses d'investissement par nature (€)

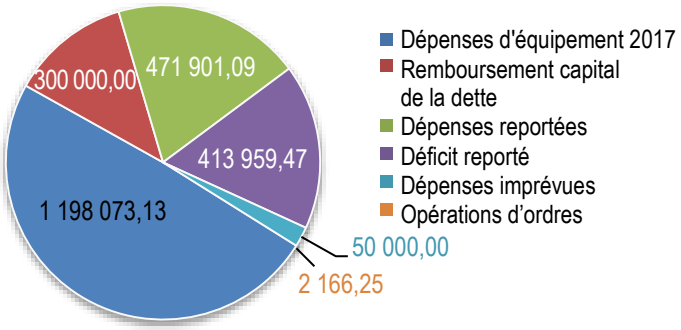

Recettes d'investissement par nature (€)

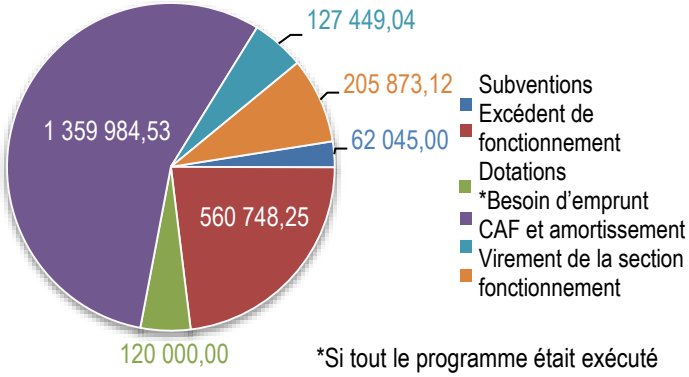

*Si tout le programme était exécuté

Principaux investissements réalisés en 2016

Rue du Château d'eau

INVESTISSEMENTS 2016	MONTANT
Voirie	278 495,70 €
Rue du Château d'eau	232 392,82 €
Acquisition matériel	113 562,30 €
Travaux sur bâtiments communaux	57 630,02 €
Éclairage public	13 983,91 €
Informatique	11 083,40 €
Sécurité voirie - mobilier de voirie	9 126,19 €
Complexe sportif	3 668,35 €
Rue de Collesternic	1 260,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	**721 202,69 €**

Rue de Collesternic

Principaux investissements programmés en 2017

Valvert

INVESTISSEMENTS 2017	MONTANT
Résidence Bon Repos (études et déconstruction)	331 049,60 €
Voirie	278 823,57 €
Complexe sportif	218 249,77 €
Acquisition matériel (tractopelle)	170 469,51 €
Travaux sur bâtiments communaux (fenêtres école F. Dolto...)	112 692,41 €
Chapelle Saint-Arnould (report)	107 458,40 €
Éclairage public	97 016,89 €
Rue du Château d'eau (report réseaux)	60 000,00 €
Cimetière et colombarium	52 500,00 €
Rue de Collesternic (report aménagement sécuritaire)	50 000,00 €
Crématorium (report)	48 000,00 €
Mobilier urbain	46 994,07 €
Acquisitions foncières (report)	38 400,00 €
Valvert (maîtrise d'œuvre)	30 000,00 €
Rues de Pontigo, Le Drogo, Presbytère (maîtrise d'œuvre pour l'aménagement)	15 000,00 €
Informatique	13 320,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	**1 669 974, 22 €**

Crématorium

Complexe sportif

Résidence Bon Repos

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
Baisse drastique depuis 2015-2016

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est versée par l'État aux communes pour contribuer au financement de l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement.

Ces dotations sont en baisse et continueront à baisser, les communes devant désormais contribuer au redressement des finances publiques.

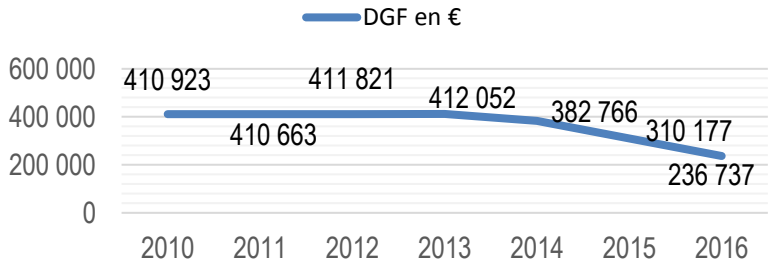

Taux d'imposition-inchangés-

Contribution Directe	Taux 2017 Noyal	Taux moyens 2015 (même strate)		
		Département	Région	France entière
Taxe d'habitation	12,97 %	13,13 %	15,80 %	16,31 %
Foncier bâti	18,65 %	19,56 %	19,01 %	19,06 %
Foncier non bâti	47,80 %	44,70 %	48,47 %	41,75 %

*Grâce au développement de la commune par la construction d'habitations, la création d'entreprises et d'emplois, le budget 2017 a été bâti avec des **taux d'imposition inchangés.***

***Source :** DGCL – moyenne des communes de même strate démographique (de 3 500 à 5 000 habitants).*

Le bar Gamaca

Inauguré le 18 novembre, « Le Gamaca » remplace « Le Café des Sports » après trois mois de travaux.

Isabelle Pilatte a rebaptisé le bar en prenant les premières syllabes des prénoms de ses trois enfants GAry, MArgot et CAmille.

Équipé d'un billard, d'une télévision et d'un jeu de fléchettes, le Gamaca se veut aussi un salon de thé destiné à accueillir une clientèle féminine et surtout un lieu de rencontre convivial où les gens se sentent bien.
De la restauration rapide est proposée aux clients : hot-dog, croque-monsieur, frites, planche de charcuterie et fromage. Côté animation, Isabelle organise des soirées à thème telles que des mini-concerts.

32 rue de Kroez Person ☎ 02 97 07 42 64
Ouvert lundi et du mercredi au vendredi :
10h-13h et 16h-20h
Samedi : 11h-13h et 16h-minuit
Dimanche : 11h-13h et 16h-20h **Fermé le mardi**

Le bar L'Eldorado

Vendredi 7 avril, après des travaux de rénovation, le bar « Le SIAM » devient « L' Eldorado ».

Sa nouvelle propriétaire, Magdalena Gilet est originaire de Pontivy mais habite avec sa famille à Rohan.
La clientèle trouvera un billard et un baby-foot à l'étage, un jeu de fléchettes et un panneau mural avec les résultats sportifs au rez-de-chaussée. Magdalena compte organiser ultérieurement des soirées à ambiance.

Le week-end, accompagnée de Sébastien Mary elle propose des assiettes apéros, des cocktails, des tapas et une carte des vins renouvelée chaque trimestre.
Le « kir-Siam » est de retour !

25 avenue de la Libération ☎ 02 56 62 05 72
Ouvert lundi, mardi et jeudi : 9h30-14h et 17h30-21h
Vendredi et samedi : 10h30-14h et 17h-1h
Dimanche : 11h-14h et 17h-21h - **Fermé le mercredi**

La boulangerie Massiaux

Jeudi 30 mars, Sonia et Grégory Massiaux ont rouvert la boulangerie de Laura et Jean-François Harnois.
Arrivés des Yvelines avec leurs deux filles (Lëna 3½ ans et Lucie 13 mois), Grégory était boulanger depuis 15 ans et Sonia, fleuriste et assistante de vente dans une grande surface.
Le couple s'appuie sur l'expérience du personnel resté en place Céline, vendeuse et Christophe, pâtissier pour reprendre l'affaire et satisfaire les clients. L'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Cindy, vendeuse.

22 place de l'église ☎ 02 97 38 30 07 - **Fermée le mercredi**
Ouvert lundi, mardi et du jeudi au samedi : 6h30-13h30 et 15h-19h30 **Dimanche :** 6h30-12h30

Conciliateurs de justice du CDAD du Morbihan

Un litige du voisinage? Un différend avec un artisan? Une commande non livrée? Le conciliateur de justice du **C**onseil **D**épartemental de l'**A**ccès au **D**roit du Morbihan peut vous aider à résoudre gratuitement et rapidement votre litige.
En effet, ces professionnels bénévoles et volontaires, formés par le Ministère de la Justice, interviennent gratuitement et rapidement dans de nombreux domaines dont les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...). En revanche, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...) et n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations (rôle du défenseur des droits) ou relevant du droit du travail. Pour découvrir les missions du conciliateur et trouver celui le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site du **CDAD** du Morbihan : **www.cdad-morbihan.fr**

Port du casque

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.
Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe 90 €.

Vitres surteintées à l'avant

Depuis le 1er janvier 2017, les vitres du pare-brise et les vitres latérales avant, côté conducteur et côté passager, des automobiles doivent avoir une transparence suffisante, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule, et ne provoquer aucune déformation notable des objets vus par transparence, ni aucune modification de leurs couleurs. Le surteintage des vitres avant représente un danger en matière de sécurité routière. De l'extérieur, il devient difficile, voire impossible, de maintenir le contact visuel avec le conducteur et ainsi d'anticiper sa conduite. Celui-ci contribue, par ailleurs, à dissimuler des infractions graves comme l'usage du téléphone au volant ou le défaut de port de la ceinture de sécurité.
Le non respect de cette réglementation entraîne une amende de 135 € assortie d'un retrait de point sur le permis de conduire.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Bilan de l'accidentalité routière dans le Morbihan

En 2016
584 accidents
772 blessés dont 287 blessés hospitalisés
34 personnes tués

1er trimestre 2017
131 accidents
165 blessés dont 60 blessés hospitalisés
6 personnes tuées
(Source : Préfecture du Morbihan)

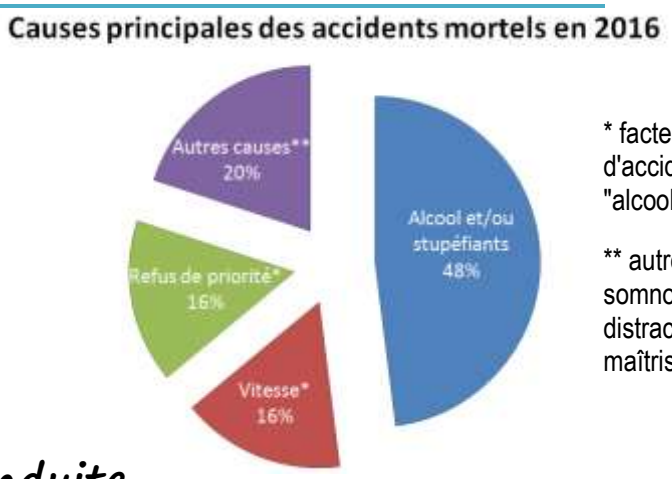

* facteur principal d'accident mortel hors "alcool et/ou stupéfiants"

** autres causes : somnolence, inattention, distracteur, défaut de maîtrise ...

Animation Karine conduite

Journée sécurité routière Samedi 24 juin de 10h à 17h Maison des jeunes

Ateliers et stands toute la journée :
- Pompiers (gestes secours, défibrillateur …)
- Gendarmerie (relais moto gendarmerie, présentation radar, test stupéfiants…)
- Réseau AGIR (simulchoc, simulateur 2 roues + stand sensibilisation 2 roues, lunettes alcool)
- Assurances
- Auto-école (présentation du post-permis, de la boîte auto, du permis progressif moto, de l'AAC et CS …)
- Buvette sans alcool
- Piste vélo
- Atelier dessins enfants et quiz sécurité routière

Programme :

10h	Relais MotoGend'
10h30	Comment remplir correctement un constat ?
11h30	Les clowns sécurité routière (Maison des jeunes)
	12h30 à 14h : pause repas
14h	Relais MotoGend'
14h30	Séance code de la route (Maison des jeunes)
15h30	Désincarcération et gestes 1ers secours
17h	Tirage au sort du jeu de l'autocollant
	Résultats quiz et concours de dessin

Concours des maisons fleuries

Fleurir sa maison, son balcon… est un moment convivial, un moment de plaisir et la joie d'être récompensé autour d'un verre de l'amitié en fin d'année lors de la cérémonie de remerciements.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire **jusqu'au 6 juin 2017**, un bulletin de participation est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site internet de la commune

www.noyal-pontivy.fr
Rubrique : Découvrir
Sous-rubrique : espaces verts-maisons fleuries

Samedi 22 avril, le service Espaces Verts a remis des plants aux lauréats du concours 2016.

Frelons asiatiques

Le FDGDON, l'Institut de l'abeille et le Muséum préconisent un piège sélectif pour préserver la biodiversité de nos insectes.
Retrouvez le piège sélectif du référent communal Loïc Marteil sur le site www.noyal-pontivy.fr
Rubrique : Découvrir
Sous-rubrique : espaces verts-frelons asiatiques

Matériel nécessaire

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 l avec leur bouchon
- un cutter ou des ciseaux
- 1 fil de fer de 50 cm environ
- 1 fer à souder (ou un tournevis chauffé sur le gaz).

Déchèteries

Le Petit Ménec

Horaires d'hiver
Lundi et samedi :
10h à 11h30 et de 14h à 17h
Mercredi et vendredi :
14h à 17h

Horaires d'été
Lundi et samedi :
10h à 11h30 et de 14h à 18h
Mercredi et vendredi :
14h à 18h

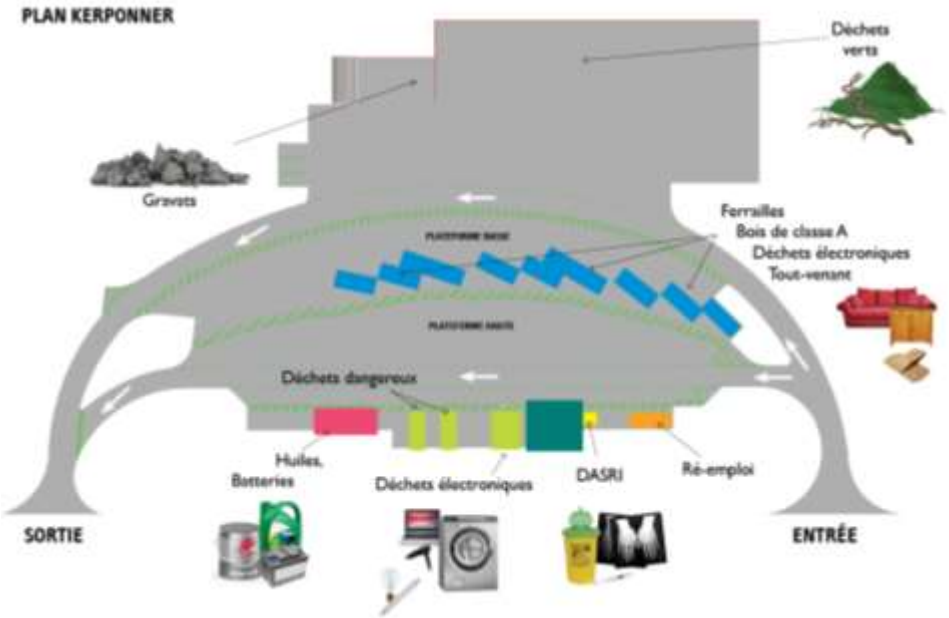

Kerponner

Horaires d'hiver Lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été Lundi au samedi : 9h à 12h30 et 14h à 18h

Autres informations pratiques :

- les horaires d'hiver sont valables du 1er octobre au 30 avril de chaque année,
- les horaires d'été sont valables du 1er mai au 30 septembre de chaque année,
- toutes les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés,
- numéro d'information gratuit, du lundi au vendredi : 0 800 21 21 06

Anim'Noal

Suite à la dissolution du comité des fêtes, une nouvelle association d'animation noyalaise est née le 16 janvier 2017 : Anim'Noal.

Projets en cours :

- Fête de la musique, vendredi 16 juin
- Barbecue et jeux bretons après le forum des assos samedi 9 septembre,
- Marché de Noël, dimanche 10 décembre.

Elle fait appel à toutes les bonnes volontés qui ont le désir d'animer et d'organiser des actions sur la commune.
Pour plus de renseignements : animnoal@gmail.com

Bureau : Président Mickaël Mallargé - **Trésorier** Alexandre Le Guen - **Secrétaire** Xavier Oliviero.

Noal-Pondi Secourisme

La chef du centre de secours noyalais, Valérie Jarno est à l'initiative de cette nouvelle association qui compte sept sapeurs-pompiers. L'objectif est de faire des concitoyens le 1er maillon de la chaîne des secours, en leur enseignant les bons réflexes à adopter, en proposant une formation « **P**révention et **S**ecours **C**ivique de Niveau **1** ».

Bureau : **Président** Valérie Jarno
Trésorier Antoine François
Secrétaire Yves Rouillard

Stage PSC1

Âge minimum : 13 ans - Coût de la journée : 50 €
Contacts : Yves Rouillard ☎ 06 67 77 96 62
Valérie Jarno ☎ 06 45 06 67 46 /☎ 06 32 63 12 28

Pierre et les Autres

Née en 2003 pour venir en aide aux enfants porteurs de maladies dites orphelines, l'association présidée par Patrice Allio, a financé 163 K€ de projets et d'actions vers les enfants grâce à l'organisation de nombreuses manifestations. En tournant la page vendredi 31 mars, les membres de Pierre et les Autres ont versé des dons aux associations :

- **Rêves de clown** : les dix-sept clowns formés au milieu hospitalier au sein de treize hôpitaux bretons distraient et soutiennent les jeunes hospitalisés,
- **Les Blouses Roses** : les bénévoles formés accompagnent les personnes hospitalisées dans des services tels pédiatrie ou dans les Ehpad,
- **ADN** : l'association noyalaise de course à pied a reçu une Joëlette ; ce fauteuil de randonnée pour personnes à mobilité réduite permettra de participer à des randonnées courues ou marchées, avec l'aide de quatre personnes,
- **Association Ty'Vi** : cette association du réseau Kervihan accueille des enfants avec handicaps en journée et pendant la moitié des vacances scolaires. Le don permettra de financer un stage sportif,
- **Pédiatrie de Pontivy** : le don aidera au financement d'un espace aménagé dédié aux enfants et adolescents, où une plaque au nom de Pierre sera installée.

Soirée de clôture de Pierre et les Autres à la salle Galaad, vendredi 31 mars.

Trophée FAN 2017

Festiv Assos Noal

Que vous ayez ou non pris part à la 1ère manche d'octobre 2016, association ou entreprise noyalaise, participez à la 2nde soirée : « **FORT NOYAL** » **Vendredi 12 mai 2017, 19h au stade Yves Le Moullac**
Au programme : Mister Mind, stratégie & précision, pétanque, fil rouge. Inscription des équipes jusqu'au mardi 2 mai.
Apéritif et repas sur réservation auprès de votre association ou entreprise, à partir de 21h sous chapiteau.
Nous comptons sur chacun pour faire de cette nouvelle édition une réussite et ainsi partager un bon moment de convivialité entre acteurs de la vie noyalaise.

Cérémonie patriotique

Lundi 8 mai à 12h, au monument aux morts
Les élèves des écoles sont invités à y participer.
Vin d'honneur offert par la municipalité, salle du conseil.

Fête de la famille

La mairie renseigne les parents des bébés nés en 2016, sur les structures et moyens existant à Noyal pour les accompagner durant l'enfance, lors de la :

Fête de la famille
Samedi 20 mai à11h, salle du conseil (sur invitation)
En cas d'oubli ☎ 02 97 38 30 66 mairie@noyal-pontivy.fr

Accueil des nouveaux Noyalais

Pour connaître votre nouvelle commune et rencontrer des acteurs de la vie locale, la mairie organise la :

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
Vendredi 19 mai à 19h, salle du conseil (sur invitation)

Une invitation personnelle a été adressée aux personnes arrivées sur la commune après le **1er septembre 2015.**
En cas d'oubli ☎ 02 97 38 30 66 mairie@noyal-pontivy.fr
ou inscrivez-vous sur le site www.noyal-pontivy.fr
Rubrique : Découvrir et **Sous-rubrique :** Nouveaux résidents

Vendredi 16 juin, animations gratuites

FÊTE DE LA MUSIQUE

De 19h à 20h30 à la **salle Lancelot**

Conservatoire de musique de Pontivy Communauté : l'orchestre du conservatoire accueillera les orchestres d'Hennebont et Lanester et vous proposera un répertoire éclectique et coloré, aux côtés de quelques ensembles musicaux.
Au total une soixantaine de musiciens de tous âges vous présenteront ce temps musical allant de Monteverdi à Gershwin en passant par de la musique brésilienne et deux tubes de David Bowie.

À partir de **20h30** au **parc du Coguen**

20h30-22h Tex's on fire Groupe de rock

22h-23h30 Flo et ses Ter Happy

Groupe décalé (ré)interprétant de la chanson à texte avec humour et bonne humeur !

Après 23h30 ... Spectacle pyrotechnique en musique, de l'entreprise Ouest Pyro de Pluméliau
puis **Animation des jeunes Noyalais**, Thibault Ropert et Xavier Oliviero.